

La xénophobie d'Etat, l'imposture d'un concept gauchiste

Dans la lutte que nous menons afin d'empêcher l'expansion de l'islam sur la voie publique, le choix du vocabulaire utilisé par nos adversaires est une de leurs armes qui peuvent s'avérer décisives. En effet certains mots ou expressions sont porteurs d'une lourde charge émotionnelle et lorsqu'ils servent à étiqueter des personnes, celles-ci peuvent se retrouver paralysées.

Ainsi, pour prendre les moins subtils, recourir aux termes de racisme contre des gens qui ne le sont pas, de rafles à propos d'arrestations d'immigrés clandestins, d'islamophobes contre ceux qui osent émettre des critiques contre l'islam, de nauséabond, ou de retour aux heures les plus sombres de notre histoire, suffit à couper certains élans ou à anesthésier tous ceux qui sentent que la France file un mauvais coton, mais qui n'osent exprimer quoique ce soit. A nous de leur fournir des arguments pour ne pas se laisser intimider par ces accusations qui, utilisées à tort et à travers, finissent par être galvaudées.

C'est dans cette veine, que quelques gauchistes, irresponsables utiles du prosélytisme islamique, tentent de pérenniser la propagation du concept de xénophobie d'Etat au cœur du débat public. Leur succès est pour l'instant mitigé, puisque ce concept est encore inconnu du grand public. Mais il commence à recueillir l'adhésion d'un grand nombre d'intellectuels de gauche selon l'un de ses initiateurs, Jérôme Valluy, affirmant qu'il a « fallu attendre la création en 2007 du premier ministère de l'identité nationale et de l'immigration, pour qu'une large partie du monde académique (re)connaisse ce phénomène » (1).

Heureusement, hormis Mediapart qui leur déroule le tapis rouge, seul Libération, parmi les médias à forte audience, a accordé parfois une tribune à ces propagateurs (2). Parmi les personnages politiques notoires, l'expression n'a été reprise que par des Verts comme Joly et Mamère, le communiste Pierre Laurent ou le candidat du NPA aux dernières présidentielles, Poutou. Mélanchon, plus prudent pour le moment, ne l'a reprise que dans un courrier à Réseau Éducation Sans Frontières, l'officine de défense des immigrés clandestins (3).

Par contre le concept connaît un grand succès auprès des coteries antiracistes comme le MRAP (4) ou la LDH (5), trop contentes de le reprendre pour s'indigner des velléités sarkoziennes de réduction du nombre d'immigrés. Sans compter Houria Bouteldja ou des islamistes, qui y ont puisé nombre d'arguments pour cracher leur haine de la République.

Il est à craindre que si ce concept de « xénophobie d'Etat » se popularise, nos décideurs étatiques, déjà peu courageux, soient culpabilisés d'être assimilés à des vichystes, et ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour restreindre au maximum les futures immigrations. Désamorcer cette imposture lexicale fait donc partie de nos tâches.

Les théoriciens de la xénophobie d'Etat qui apparaissent les plus présents pour propager leur thèse sont les sociologues Jérôme Valluy et Eric Fassin et l'historien Olivier Le Cour Grandmaison.

Jérôme Valluy se présente comme un des initiateurs du concept en ayant parlé au préalable de xénophobie de gouvernement. Il a étendu le terme de xénophobie qui à l'origine s'adressait à des individus selon une considération psychologique, à l'ensemble d'une société selon une considération sociologique. Il définit dès lors la xénophobie comme l'ensemble des discours et des actes qui – en dehors de situation ou menace d'invasion militaire – tendent à désigner l'étranger comme un problème, un risque ou une menace pour la

société d'accueil et à le tenir à l'écart de cette société, que l'étranger soit au loin et susceptible de venir, ou déjà arrivé dans cette société ou encore depuis longtemps installé (6). Nous remarquerons que sa vision semble datée, ne tenant pas compte des évolutions récentes des mouvements de population, puisque Valluy n'observe de situation à risque pour un peuple que sous l'angle d'invasions militaires.

Valluy voit en cette xénophobie d'Etat, un danger peut-être plus important que le racisme populaire de l'extrême-droite, car selon lui il avance masqué, s'exprimant « sans l'affichage d'une émotion de haine mais à travers le froid détachement qui sied aux élites dirigeantes dans la désignation de l'étranger comme un problème, un risque ou une menace. »

Suivant Olivier Le Cour Grandmaison, cette xénophobie d'Etat « puise ses racines dans l'histoire du fait colonial et de la relation à l'indigène ». La xénophobie d'Etat remonterait aux années 1920. « En 1924, les autorités exigent des «indigènes» un certificat d'hébergement et un certificat médical. En mai 1926, la catastrophe du Sidi Ferruch survient et l'on découvre, à bord de ce bateau, «plus de vingt indigènes» morts étouffés dans des réduits où ils s'étaient cachés pour échapper aux contrôles de police » (7). L'exemple n'est pas choisi au hasard et toute ressemblance avec des faits récents n'est pas fortuite, voulant signifier une généalogie raciste de ces clandestins qui décèdent lors de leurs voyages à risques.

Derrière cette répression, Le Cour Grandmaison perçoit l'influence de Georges Mauco qui, derrière l'arrivée d'immigrants, ne voit pas moins que «l'abâtardissement» racial de la population française. Après 1945, ce racisme explicite laisse place, selon l'historien à une « xénophobie des élites [qui] ne repose plus cependant sur des fondements biologiques mais sur un complexe cultuel et culturel jugé dangereux pour la collectivité nationale. »

C'est là que le raisonnement des tenants de la xénophobie d'Etat est biaisé. Ils posent comme postulat que toute personne établissant qu'une religion ou une culture est dangereuse pour la collectivité nationale est un raciste, même si ce « racisme » a une apparence plus présentable. Peu leur importe si des preuves de la dangerosité sont présentées, d'entrée ils condamneront celui qui raisonne ainsi à porter l'étiquette de raciste.

Ils vont ainsi soupçonner de racisme des gens aussi respectables que « Robert Debré et Alfred Sauvy, directeur de l'Ined, qui pour «garder au caractère et au type français ses meilleures qualités», proposent la création d'un «ministère unique» chargé de «diriger et contrôler l'immigration en France».

Ils leur reprochent une typologie certes sommaire, qui distingue les étrangers assimilables -Italiens, Espagnols, Belges, Hollandais notamment- de ceux qui ne le sont pas ou moins comme les «Nord-africains», les «habitants de l'Est de l'Europe et des confins de l'Asie (Grecs, Levantins, Arméniens, Israélites de l'Europe orientale)», ces auteurs estiment que les problèmes posés par les Maghrébins «proviennent beaucoup moins d'une différence de race que de civilisation». Et surtout, grave péché, ils mettent déjà en cause l'islam.

A la suite toutes les autres politiques menées par les différents gouvernements français sont frappées de la même condamnation. Valluy estime qu'à la suite de la signature des Accords d'Evian (1962), dans la décennie qui suit, se construit alors comme une évidence la représentation de l'immigré comme problème, risque ou menace.

Aussi, selon lui, « la décision du 3 juillet 1974 de «fermeture» des frontières par le Conseil des Ministres, est le produit d'une longue histoire qui puise ses racines dans les politiques antérieures de gestion de l'immigration ».

Le problème de ce beau raisonnement qui sent bon l'application du couple culpabilisation-victimisation, avec la France coupable quoiqu'il arrive et la figure de l'immigré victime quoiqu'il fasse, c'est qu'il fait abstraction des faits survenus depuis une vingtaine d'années.

L'évolution des pratiques législatives et des discours de méfiance vis-à-vis des migrants, qui si elle témoigne effectivement d'une relative stabilité, ne doit pas permettre de déduire que les sentiments de la population française et des élites sont restés les mêmes tout au long de cette période. Les tenants de la thèse de la xénophobie d'Etat n'ont pas tenu compte des différences de contexte.

Dans les années d'Entre-deux-Guerres, effectivement la population française est marquée par une méfiance explicitement raciste envers les étrangers ou descendants d'étrangers, alors que le nombre de ceux-ci est très réduit. Cela s'explique par la forte prégnance d'une pensée xénophobe, issue des idées d'un Barrès ou d'un Maurras.

Au lendemain de la 2^e guerre mondiale et de la découverte des camps, la défiance vis-à-vis des pensées racistes et xénophobes se réduit progressivement. Sinon comment expliquer le rapprochement avec l'Allemagne voulu par nos élites, et accepté au départ avec réticence par le peuple, puis avec adhésion.

Il n'en est encore effectivement pas le cas, concernant les relations entre Français et autochtones des colonies. Le contexte tendu de la décolonisation favorise les réflexes racistes de la part de beaucoup de Français dans les années 50. Les rancœurs des anciens combattants de la guerre d'Algérie alimentent toujours le racisme des années 60 envers les Arabes.

Mais dans les années 70, suite au bouleversement culturel de mai 68, les Français prennent progressivement conscience des

avanies que subissaient les membres des minorités et leur comportement à leur égard se modifie. Les pensées racistes vont devenir l'apanage d'une faible minorité de Français. Quant à l'Etat, il légifère sur le regroupement familial en 1976. Comme xénophobie, on a vu pire.

Dans les années 80, le désir de réduire l'immigration ne remporte aucun succès. On peut même penser que l'échec de Chirac aux présidentielles de 1988 s'explique en très grande partie (avec les pratiques néolibérales toutes nouvelles et pas encore digérées) par les « charters » auxquels a recouru Pasqua, nettement impopulaires. C'est le triomphe du « Touche pas à mon pote ».

Tout cela, Fassin, Valluy et Le Cour Grandmaison ne le disent pas. Ils font comme si le contexte n'avait nullement changé. Ils ne s'interrogent pas plus du fait que de nombreux antiracistes des années 80 sont aujourd'hui des combattants de l'islam conquérant ou des partisans de la réduction de l'immigration, tout en n'ayant pas renoncé aux valeurs humanistes d'un vrai antiracisme et pas de celui dévoyé des mrap, ldh ou sos racisme.

Il a sans doute échappé aux chevaliers Fassin, Valluy et Le Cour Grandmaison que le contexte actuel n'est plus celui des années 80. Et que les atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République sont quotidiennes en France aujourd'hui. S'ils lisaient RL, ils en seraient informés, quoiqu'avec leurs lunettes idéologiques consistant à minimiser et excuser les aspects totalitaires de l'islam, cela ne leur serait d'aucun apport.

On s'en aperçoit en lisant Eric Fassin dans une récente tribune de Libération (8) où il nous vend à nouveau sa xénophobie d'Etat, l'immigration n'est pas un problème et l'islam n'est pas une menace. Les travailleurs étrangers ne pèsent ni sur l'emploi ni sur les salaires. Le repli communautaire (qu'il constate donc) des immigrés serait dû aux

discriminations qui les condamnent à vivre entre eux. Devant un tel déni de l'observation des réalités, ce « penseur » se discrédite.

Dans cette tribune, Fassin fait pression sur le nouveau gouvernement socialiste, lui reprochant d'aller sur les pas de Sarkozy, en ne régularisant pas suffisamment de clandestins et en poursuivant les expulsions. Il l'accuse donc aussi de xénophobie d'Etat. Espérons que ces gouvernants ne vont pas ployer sous ce guignolesque chantage. Déjà que ce gouvernement ne paraît pas décidé à réduire sérieusement l'immigration, s'ils en venaient à aller dans le sens attendu par Fassin, ce serait encore plus catastrophique.

Ne nous laissons donc pas abuser par ce concept de xénophobie d'Etat, et faisons tout pour enrayer son éventuelle progression dans le débat public par une argumentation. A ceux qui nous renverraient le passé colonial de la France, montrons leur que le contexte actuel n'a plus rien à voir. D'ailleurs il est étrange que Valluy perçoive une xénophobie d'Etat présente en Autriche et en Grèce, deux pays qui n'ont jamais pratiqué la colonisation !

Jean Pavée

(1)

<http://blogs.mediapart.fr/edition/dailleurs-nous-sommes-dici/article/250511/la-xenophobie-detat-en-france-une-vieille-his>

(2)

<http://www.liberation.fr/politiques/01012383537-xenophobie-d-etat-suites-francaises>

http://www.liberation.fr/societe/2012/08/30/une-xenophobie-normale_842939

<http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2007/09/19/xenophobie->

[d-etat-par-michel-tubiana_957014_3232.html](http://www.lepartidegauche.fr/arguments/legislative/education-reponse-jean-luc-melenchon-resf-9773#.UFbi8FGWFw0)

(3)

<http://www.lepartidegauche.fr/arguments/legislative/education-reponse-jean-luc-melenchon-resf-9773#.UFbi8FGWFw0>

(4)

<http://dailleursnous sommesdici.org/2011/04/declaration-du-mrap-la-xenophobie-d%E2%80%99etat-met-en-danger-la-laicite/>

(5)

http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2007/09/19/xenophobie-d-etat-par-michel-tubiana_957014_3232.html

(6)

<http://blogs.mediapart.fr/edition/dailleurs-nous-sommes-dici/article/250511/la-xenophobie-detat-en-france-une-vieille-his>

(7)

<http://blogs.mediapart.fr/edition/dailleurs-nous-sommes-dici/article/240511/les-racines-xenophobes-de-la-france>

(8)

http://www.liberation.fr/societe/2012/08/30/une-xenophobie-normale_842939